



Proc  s-verbal de la s  ance ordinaire du Conseil municipal de la municipalit   de Val-des-Bois, tenue le 3 novembre 2015   19 h au bureau municipal, sis au 595, route 309, Val-des-Bois (Qu  bec) J0X 3C0, sous la pr  sidence du maire suppl  ant, monsieur Roger Laurent.

 TAIENT pr  sents : Mesdames les conseill  res Sandra Dicaire, Diane Martin et Denise Larocque ainsi que monsieur le conseiller Jean-Claude Larocque.

 TAIT  galement pr  sente : Madame Anik Morin, secr  taire-tr  sori  re.

OUVERTURE DE LA S  ANCE

Ayant quorum la s  ance d  bute   19 h sous la pr  sidence du maire suppl  ant, monsieur Roger Laurent. Celui-ci soumet l'ordre du jour,   savoir :

1. Ouverture de la s  ance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des proc  s-verbaux
 - 3.1 S  ance ordinaire du 6 octobre 2015;
 - 3.2 S  ance extraordinaire du 23 octobre 2015.
4. Gestion financi  re et administrative
 - 4.1 Adoption des comptes de la p  riode;
 - 4.2 Adoption des  tats financiers du mois de septembre 2015;
 - 4.3 Pour accepter l' tat comparatif des revenus et des d  penses;
 - 4.4 Discours budg  taire du maire;
 - 4.5 Publication du discours budg  taire du maire;
 - 4.6 Panneau publicitaire - salle de quilles;
 - 4.7 Formation PG Solutions – Module T  l  transmission - Taxation;
 - 4.8 R  vision budg  taire 2015 – O.M.H.;
 - 4.9 Recouvrement de taxes municipales;
 - 4.10 Couronnes de No  l;
 - 4.11 Offre de service – V  rification des  tats financiers 2015;
 - 4.12 Aide financi  re au Cercle des fermi  res.
5. Am  nagement et urbanisme
 - 5.1 Nomination des membres du Comit   consultatif d'urbanisme.
6. Hygi  ne du milieu
 - 6.1 Adoption de la mise   jour du Plan d'intervention pour le renouvellement du r  seau d'aqueduc – CIMA+.
7. Varia
8. Correspondance
9. P  riode de questions
10. Fermeture de la s  ance

15-11-182

POUR ACCEPTER L'ORDRE DU JOUR

S  ANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 3 NOVEMBRE 2015

IL EST PROPOS   PAR madame la conseill  re Diane Martin

ET R  SOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que pr  sent   et garde le varia ouvert.

Adopt  e   l'unanimit  .

15-11-183

POUR ACCEPTER LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2015

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Dicaire

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte, le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2015, au bureau municipal, sis au 595, route 309, Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-184

POUR ACCEPTER LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2015

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Claude Larocque

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 octobre 2015, au bureau municipal, sis au 595, route 309, Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-185

POUR ACCEPTER LE RAPPORT COMPTABLE 15-10 DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Martin

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le rapport comptable du mois d'octobre 2015 dressé par la directrice générale, portant le numéro 15-10 totalisant une somme de **80 036,16 \$** et répartie de la façon suivante :

- Comptes à payer :	28 086,80 \$
- Déboursés par chèque :	7 488,56 \$
- Déboursés par prélèvement :	22 347,17 \$
- Salaires :	22 113,63 \$

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser le maire suppléant et la secrétaire-trésorière à effectuer les paiements des comptes à payer.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-186

POUR ACCEPTER LES ÉTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2015

La secrétaire-trésorière soumet au conseil l'état des recettes et des dépenses pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Dicaire

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les états financiers du mois de septembre 2015 sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-187

ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU PRÉSENT EXERCICE

ATTENDU QUE l'article 176.4 du Code municipal du Québec stipule qu'un état comparatif des revenus et des dépenses de l'exercice financier courant, réalisé jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de

celui-ci, doit être déposé semestriellement (deux fois par année) lors d'une séance du conseil;

ATTENDU QUE la directrice générale dépose au conseil, pour approbation, cet état comparatif pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Claude Larocque

ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve l'état comparatif des revenus et des dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

DISCOURS BUDGÉTAIRE

J'ai le plaisir de vous présenter, conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, un aperçu de la situation financière de la municipalité de Val-des-Bois.

ÉTATS FINANCIERS

La firme de comptables agréés Marcil Lavallée a effectué la vérification de l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2014. Pour cet exercice, la Municipalité a réalisé un surplus de 135 675,00 \$.

À titre d'indication préliminaire pour l'exercice financier en cours, la municipalité de Val-des-Bois devrait terminer son exercice financier 2015 avec un léger surplus budgétaire.

RÉALISATIONS 2015 :

- Travaux de réfection sur le chemin Hayes;
- Début des travaux de réfection sur le chemin Lépine Nord;
- Asphaltage du chemin Place Bellevue;
- Support aux divers organismes à but non lucratif de la Municipalité;
- Formation d'un nouveau comité - Centre communautaire;
- Études et analyses d'un nouveau plan d'urbanisme et règlement de zonage;
- Délivrance des premiers avis d'infraction en lien avec la protection des bandes riveraines;
- Achat d'un véhicule tout terrain pour le Service de sécurité incendie;
- Achat d'une carriole pour sauvetage en forêt pour le Service de sécurité incendie;
- Formation d'un opérateur d'aqueduc;
- Achat d'équipement pour le déneigement des trottoirs;
- Nouveau règlement pour les matières résiduelles;
- Instauration d'un service de premiers répondants – Niveau 2;
- Achat d'un zodiac pour sauvetage nautique pour le Service de sécurité incendie.

Une subvention de 15 000,00 \$ fut obtenue grâce à l'intervention de notre député, Monsieur Alexandre Iracà. Somme qui fut affectée à l'asphaltage du chemin Place Bellevue.

ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2016

La valeur imposable totale des immeubles inscrite au rôle d'évaluation triennal pour l'exercice financier 2016 est actuellement de 172 661 800,00 \$. Considérant l'élection partielle du 22 novembre prochain, la liste des dossiers prioritaires pour 2016 est très sommaire, mais plusieurs items devraient s'y greffer au cours des prochaines semaines et prochains mois. Néanmoins, les priorités suivantes, déjà débutées pour la majorité, se poursuivront en 2016;

- Poursuivre les travaux de réfection des chemins municipaux;
- Adoption des nouveaux règlements d'urbanisme;

- Séance d'information à l'intention des propriétaires d'immeubles en lien avec le dépôt du rôle triennal d'évaluation;
- Poursuite de l'évaluation des besoins des citoyens;
- Poursuite de l'analyse des besoins pour un centre communautaire;
- Achat d'un poste de commandement (Unité d'urgence) pour le Service de sécurité incendie;
- Augmentation de l'offre de service de premiers répondants – Niveau 3.

LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En vertu des dispositions de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q.,C. T-11.001), voici la rémunération annuelle des membres du conseil de la municipalité de Val-des-Bois pour l'année 2015 :

	Rémunération municipale	Allocation de dépenses
Maire :	9 869,76 \$	4 934,88 \$
Conseillers :	3 289,56 \$	1 644,78 \$
	Rémunération MRC	Allocation de dépenses MRC
Maire	4 718,04 \$	2 358,96 \$

AUCUN CONTRAT OU DÉPENSE DE PLUS DE 25 000,00 \$ OCTROYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2015

CONCLUSION DU RAPPORT DU MAIRE

La séance du conseil au cours de laquelle le budget 2016 sera adopté aura lieu le mardi 15 décembre 2015 à 19 h.

Un gros merci au personnel de la Municipalité pour leurs excellentes collaborations au cours de l'année 2015.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2016 et continuez de nous suivre en consultant notre site internet au www.val-des-bois.ca et en assistant aux réunions du conseil municipal tous les premiers mardi du mois à 19 h.

Le maire suppléant,
Roger Laurent
3 novembre 2015

15-11-188

PUBLICATION DU DISCOURS BUDGÉTAIRE DU MAIRE

ATTENDU QUE l'article 955 du Code municipal du Québec stipule que le texte du rapport du maire doit être distribué à chaque adresse ou publié dans un journal diffusé dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Larocque

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise l'envoi d'une copie du discours du maire à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-189

PANNEAU PUBLICITAIRE - SALLE DE QUILLES

ATTENDU la résolution portant le numéro 03-06-101 concernant l'installation d'un panneau publicitaire de la municipalité de Val-des-Bois à la salle de quilles de Notre-Dame-de-la-Salette;

ATTENDU QUE la municipalité désire conserver ce panneau publicitaire;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Dicaire

ET RÉSOLU QUE ce conseil décrète une dépense de 114,98 \$ taxes incluses pour le panneau publicitaire à la salle de quilles de Notre-Dame-de-la-Salette.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-190

FORMATION PG SOLUTIONS – MODULE TÉLÉTRANSMISSION – TAXATION

ATTENDU l'offre de service de formation personnalisée sur le module Télétransmission-Taxation d'une durée de 2 heures via vidéoconférence, pour la somme de 276,00 \$ taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Martin

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la directrice générale à s'inscrire à ladite formation offerte par PG Solution et décrète une dépense de 276,00 \$ plus taxes applicables pour les frais d'inscription.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-191

RÉVISION BUDGÉTAIRE 2015 – O.M.H.

ATTENDU QU'un nouveau rapport du budget 2015, révisé du 2 octobre 2015, de l'Office Municipal d'Habitation de Val-des-Bois nous a été soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Martin

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le budget révisé 2015, révision du 2 octobre 2015, de l'Office Municipal d'Habitation de Val-des-Bois tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-192

RECOUVREMENT DE TAXES MUNICIPALES

ATTENDU QUE la directrice générale a déposé au conseil une liste des arrérages de taxes municipales pour les années 2014 et antérieures;

ATTENDU QUE des lettres recommandées ont été acheminées aux propriétaires concernés et que le solde pour ces années demeure toujours impayé;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Claude Larocque

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte la liste déposée par la directrice générale et l'autorise à entreprendre tous les recours nécessaires pour percevoir les arrérages de taxes municipales.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-193

COURONNES DE NOËL

ATTENDU QUE le conseil municipal désire installer des couronnes de Noël sur la route principale pour le temps des Fêtes afin d'égayer notre Municipalité;

ATTENDU QUE le Déco Dollar nous propose 20 couronnes décorées incluant l'installation au coût de 220,00 \$ plus les taxes applicables.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Martin

ET RÉSOLU QUE ce conseil décrète une dépense maximale de 220,00 \$ plus les taxes applicables pour l'achat et l'installation des couronnes.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-194

OFFRE DE SERVICE – VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS 2015

ATTENDU la soumission reçue de Marcil Lavalée au coût de 11 000,00 \$ pour effectuer la vérification des états financiers 2015;

ATTENDU QUE le montant de la soumission est le même que l'année précédente;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Larocque

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte l'offre de Marcil Lavallée et lui octroi le mandat de vérification des états financiers pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 au coût de 11 000,00 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-195

AIDE FINANCIÈRE AU CERCLE DE FERMÈRES

ATTENDU QUE le Cercle de Fermières est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'améliorer les conditions de vie de la femme et de la famille et de transmettre des connaissances pour promouvoir le patrimoine culturel et artisanal;

ATTENDU QUE la demande d'aide pour couvrir les frais de la publicité reliée à l'Expo-vente du 27 et 28 novembre prochain qui aura lieu à la salle de réception du Charlot Bistro 2;

ATTENDU QUE les frais de photocopies et de postes s'élèvent à près de 100,00 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Dicaire

ET RÉSOLU QUE ce conseil octroie, au Cercle de Fermières, l'aide demandée en offrant gratuitement les photocopies et l'envoi du feuillet publicitaire de l'Expo-vente à toutes les adresses postales de la Municipalité. L'aide accordée représente une valeur financière de près de 100,00 \$.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-196

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QUE deux de nos conseillers représentant au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ont remis leurs avis de démission au Conseil municipal;

ATTENDU QU' en vertu du règlement municipal numéro 306 de l'article 2 concernant la formation d'un comité consultatif et qui stipule que le Comité Consultatif d'Urbanisme doit être composé de deux (2) membres du conseil;

ATTENDU QU'il est nécessaire de nommer deux (2) nouveaux membres du conseil pour combler ces deux (2) postes pour les mois de novembre et de décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Claude Larocque

ET RÉSOLU QUE mesdames les conseillères Sandra Dicaire et Denise Larocque sont nommées membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour les mois de novembre et décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

15-11-197

ADOPTION DE LA MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC

ATTENDU la résolution numéro 15-05-85 relative à l'élaboration du plan d'intervention pour le renouvellement du réseau d'aqueduc dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

ATTENDU QUE la firme CIMA+ a été mandatée pour l'élaboration de notre plan d'intervention pour le renouvellement de nos conduites d'eau potable;

ATTENDU QUE le plan d'intervention a été déposé au conseil municipal pour approbation;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Dicaire

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement du réseau d'aqueduc tel que déposé par la firme CIMA+;

Adoptée à l'unanimité.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits de disponibles pour couvrir les dépenses projetées au présent procès-verbal.

Anik Morin, secrétaire-trésorière

15-11-198

LEVÉE DE LA SESSION (19 h 42)

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Larocque

ET RÉSOLU QUE la présente session soit et est levée.

Adoptée à l'unanimité.

.....
Roger Laurent, maire suppléant

.....
Anik Morin, secrétaire-trésorière.

Je, Roger Laurent, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.